

Avec Barnier, vers une régression du logement social

En pleine crise du logement, les déclarations de Michel Barnier le 1er octobre laissent présager de sombres perspectives. Le logement, premier poste de dépense des Français, mérite bien plus que ces politiques libérales !

Après le ministre Kasbarian, considéré comme un véritable provocateur anti-logement social, la nouvelle ministre du Logement, Valérie Létard, a promis de faire du logement « une priorité nationale ». Malheureusement, ce sont des mesures contraires qui semblent se dessiner.

Nous déplorons concrètement les points suivants :

- **Le retour du prêt à taux zéro**, annoncé comme une mesure phare, ne bénéficiera pas aux classes populaires.
- **La simplification des normes** suscite des inquiétudes quant à un possible retour des pires autorisations pour la location de logements insalubres ou indignes.
- Le Premier ministre souhaite **accroître le pouvoir des maires** dans l'attribution et la priorisation des logements sociaux. Toutefois, cette concentration de pouvoir, associée à la possibilité d'exclure certains locataires des HLM, risque d'entraîner une gestion moins équitable et de favoriser des pratiques de favoritisme.
- **Barnier érode toute ambition écologique**. Il remet en question le dispositif de "zéro artificialisation nette des sols" (ZAN) et abandonne la lutte contre la bétonisation, qui affecte plus de 20 000 hectares chaque année en France et contribue à l'effondrement de la biodiversité, perturbe le cycle de l'eau et réduit le stockage de carbone.
- De plus, il est prêt à **revoir le calendrier d'interdiction de la relocation des passoires thermiques**, en annonçant une simplification du diagnostic de performance énergétique (DPE), ce qui pourrait ralentir la rénovation des logements. Les propriétaires de logements indignes risquent de mettre en pause, voire d'annuler leurs projets de rénovation, tout en continuant à louer ces habitations insalubres.

Le syndicat Sud logement social considère que ces mesures remettent en cause le modèle actuel et pourraient aggraver la précarité des ménages modestes. **Un véritable plan d'investissement dans le logement social est essentiel** pour garantir un accès durable et stable aux populations les plus fragiles.

Aussi, nous faisons nôtres et partageons entièrement les besoins essentiels exprimés par le DAL (Droit au logement) :

<https://www.droitaulogement.org/2024/10/droit-au-logement-barnier-nous-promet-laggravation-de-la-crise/>

- Relancer la production HLM pour répondre aux 2,6 millions de demandes ;
- Supprimer la RLS (Réduction de loyer de solidarité) et la baisse des APL depuis 2017;
- Mobiliser les logements vacants, dont la réquisition, alors que la France détient le record des pays riches en nombre de sans-abris rapporté au nombre d'habitants et qu'elle compte 3,1 millions de logements vacants;

- Faire respecter et appliquer : le droit à l'hébergement jusqu'au relogement, la loi DALO, les droits des locataires en matière d'encadrement des loyers, de gel des loyers à la relocation ... et les nombreux autres droits des locataires;
- Réguler le marché immobilier, locatif et les locations touristiques Airbnb, sans quoi le cancer de la crise du logement continuera à s'étendre sans entrave et sans limite.